

Communiqué de presse  
Paris, le 5 décembre 2018

*Rubriques : social, insertion, sport, services aux personnes, enseignement et formation, protection sociale,*

## **Un opco de la COHESION SOCIALE se constitue autour d'Uniformalion pour accompagner la formation des salariés des entreprises de l'économie du quotidien répondant à des besoins sociétaux**

Les partenaires sociaux des branches professionnelles présentes chez Uniformalion, d'ores et déjà rejoints à cette date par une nouvelle branche professionnelle, choisissent l'opérateur de compétences de la cohésion sociale. Ils viennent d'en finaliser l'accord constitutif **le lundi 3 décembre 2018**.

Celui-ci est à la signature auprès de 109 organisations d'employeurs et de salariés jusqu'au 14 décembre 2018.

### **Périmètre de l'opco**

L'ensemble des organisations des branches appelées à signer l'accord constitutif veut valoriser les métiers et promouvoir une vision inclusive de la société par la création d'un opco Cohésion sociale. Les activités suivantes y seront hébergées :

- l'accompagnement social et éducatif – la jeunesse – les loisirs,
- l'aide à domicile - l'intervention sociale et familiale, les services aux personnes
- l'emploi,
- l'enseignement - formation,
- l'habitat social,
- l'insertion,
- la petite enfance
- la protection sociale,
- le sport
- la vie civile.

La cohésion sociale est le ciment d'une société où chacun a sa place, où chacun est accueilli et où chacun peut agir en fonction de ses besoins et de ses aspirations.

Les sociétés, associations, coopératives, organismes sociaux, fondations, organisations syndicales de salariés, partis politiques, comités d'entreprise et comités sociaux et économiques, mouvements et associations culturelles, ... peuvent également bénéficier des services de l'opco Cohésion sociale dès lors que ces structures ne sont pas rattachées à une branche professionnelle et respectent la cohérence et la pertinence économique du périmètre de l'opco.

### **Les signataires de l'accord constitutif**

Les branches professionnelles qui signent l'accord constitutif considèrent qu'un opco de la Cohésion sociale est majeur pour accompagner notamment les politiques publiques en particulier à travers le plan de lutte contre la pauvreté, la politique vis-à-vis de la jeunesse, l'autonomie et le grand âge, les politiques d'emploi et d'insertion, la politique de jeux inclusifs pour Paris 2024.

D'ores et déjà, parmi les 21 branches de l'actuel opca Uniformation, de nombreux partenaires sociaux notamment des 11 branches ci-dessous ont exprimé leur volonté que leur branche rejoigne l'opco de la Cohésion sociale et sont déjà signataires de l'accord constitutif :

- Aide à Domicile
- Animation
- Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH)
- Foyers et Services de Jeunes Travailleurs (FSJT)
- Institutions de retraite et de Prévoyance
- Mutualité
- Offices Publics de l'Habitat (OPH)
- Organisations Professionnelles de l'Habitat Social
- Régies de Quartier
- Sport
- Tourisme Social et Familial

Les 10 autres branches devraient officialiser dans les jours à venir une position favorable à l'opco de la Cohésion sociale et être ainsi signataires de l'accord constitutif avant le 14 décembre 2018.

Une 22<sup>ème</sup> branche a également pris position en faveur de l'opco de la Cohésion Sociale et sera ainsi signataire de l'accord constitutif. Au-delà du périmètre actuel d'Uniformation, d'autres branches pourraient également rejoindre l'opco de la Cohésion sociale.

### **La dimension économique de l'opco de la cohésion sociale**

Rassemblant aujourd'hui près de 60 000 entités et représentant plus de 200 millions de contributions gérées, le futur opco de la Cohésion sociale atteindra le seuil de contributions gérées fixé par les pouvoirs publics.

**Contact presse :**

- **Uniformation** – Florence Bailleul, directrice de la communication : 01 53 02 14 87 ou 06 13 66 38 39 – fbailleul@uniformation.fr

***A propos d'Uniformation:***

Uniformation est jusqu'au 31 décembre 2018 le partenaire emploi et formation (OPCA, OPACIF, OCTA) des entreprises et des salariés de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale.

Il rassemble plus de 57 000 entreprises adhérentes représentant près de 1,2 millions de salariés pour une collecte de 406 millions d'euros en 2017.

Uniformation dispose d'un réseau de conseil et d'assistance aux entreprises dans toutes les régions en métropole ainsi que dans les DOM.

<http://www.uniformation.fr>



[@uniformation](https://twitter.com/uniformation)